



## Recommandations du CME 2004 à Niamey, Niger

La 7<sup>ième</sup> édition du CME sur le thème « *Accès aux ressources naturelles : code pastoral – signe de reconnaissance légitime des éleveurs ou combat sans solution durable ?* » s'est tenu du 12 au 16 janvier à SILOE dans la Communauté Urbaine de Niamey Niger.

À la fin de la rencontre, le forum d'éleveurs a adopté les deux recommandations suivantes :

### **1 Au Conseil Mondial des Eleveurs**

Les associations nationales d'éleveurs engagent le CME :

- À servir d'interface dans les négociations pour la résolution des conflits inter-pasteurs ;
- À être leur porte-parole dans les instances internationales (forum social mondial ; forum économique mondial) ;
- Que le CME :
  - Joue un rôle de lobbying, de plaider auprès des Etats, des institutions internationales comme : le PNUD, la FAO, la Banque Mondiale etc.,
  - Fasse un suivi-évaluation des différents forums organisés,
  - Intervient au niveau des gouvernements et partenaires pour porter haut le flambeau des éleveurs,
  - Organise des tribunes d'éleveurs au niveau de chaque pays,
  - Assure la promotion de réseaux d'associations d'éleveurs pour revaloriser l'image du pastoralisme
  - Mobilise tous les partenaires dans les négociations.

### **2 À l'État**

- Élaborer, appliquer, respecter et faire respecter les législations
- Assurer la sécurité foncière aux éleveurs
- Assurer l'accès équitable aux ressources naturelles
- Garantir le pastoralisme en tant que mode de vie et activité socio-économique,
- Promouvoir des stratégies de gestion alternatives de conflits en s'appuyant sur les formes traditionnelles et les textes de lois et règlements
- Assurer la sensibilisation et la vulgarisation des lois et règlements pour la protection équitable des citoyens
- Déterminer les statuts des champs en zone pastorales
- Promouvoir une politique d'aménagement du territoire et sa mise en œuvre,
- Assurer l'application conséquente des textes législatifs et réglementaires qui favorisent une organisation libre et viable des éleveurs
- Associer les éleveurs aux prises de décisions concernant le foncier

À Niamey, le 16 janvier 2004